



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, le 8 décembre 2011

**SECURISATION DES BIJOUTERIES
A L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNEE
Jeudi 8 décembre 2011
Le préfet communique**

Les professionnels de la bijouterie sont régulièrement exposés aux attaques et vols à main armée, notamment depuis l'envolée des cours d'or. A l'approche des fêtes de fin d'année et de la période des soldes, **le préfet a réuni le jeudi 8 décembre en préfecture les professionnels de la bijouterie, les chambres consulaires, les forces de l'ordre et les élus pour faire le point sur les dispositifs de sécurisation des bijouteries et rappeler les mesures de sécurité passive auxquelles on doit se référer.**

Mesures mises en place par les services de police et de gendarmerie nationales

- recensement des bijouteries : 110 bijoutiers inscrits à la chambre de commerce et d'industrie ou à la chambre de métiers (fabrication, réparation, vente de bijoux, horlogerie), dont 48 situées à Perpignan et 8 dans un centre commercial
- dispositifs anti cambriolage et anti hold-up :
 - intensification des patrouilles, surveillance renforcée des commerces sensibles, contrôles sur les voies d'accès aux zones commerciales
 - prise de contact avec les commerçants, distribution du guide de la sécurité publique assortie de conseils de prévention et de réflexes à adopter, mise en place de feuilles de liaison de sécurité par la police nationale, information sur le réseau « alerte SMS »

Information des professionnels sur les réflexes à adopter

- à l'ouverture et la fermeture de votre établissement, observez une vigilance accrue, évitez de laisser des fonds de caisse ou des objets visibles de l'extérieur pouvant attirer les convoitises
- si vous remarquez une présence suspecte : différez l'ouverture ou la fermeture de votre établissement, signalez la à la police municipale, nationale ou la gendarmerie
- sécurisez votre établissement par l'installation d'un système de vidéo-protection et un meilleur aménagement de votre commerce (emplacement de la caisse, des produits sensibles, protection des sorties arrières, etc.) Contactez le référent sûreté pour établir avec lui un diagnostic de sécurité des locaux
- **en cas d'agression : ne tentez rien : « votre vie est plus importante que vos biens ».**
Prévenez les services de police ou de gendarmerie dans les plus brefs délais

Rappel des contacts utiles : les référents sûreté

- sur Perpignan : Commandant Jacques DOS SANTOS - tél : 04 68 35 70 58
Hôtel de Police - avenue de Grande Bretagne – Perpignan -
- dans les autres communes : Major Pierre MARIN - tél : 04 68 66 44 42
Groupement de gendarmerie - 25 avenue Guynemer - Perpignan

Contact : Préfecture des Pyrénées-Orientales
tel. 04 68 51 66 66

COMMUNIQUE DE PRESSE